



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 1999**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Juin 1999

**Approbation de la convention type et du cahier des charges  
régissant les Maisons Communales de la Citoyenneté**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.  
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,  
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-  
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99311

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999**

**Vie Associative/Jumelages**

**Approbation de la convention type et du cahier des charges  
régissant les Maisons Communales de la Citoyenneté**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Afin d'établir des modalités de partenariat claires et identiques pour l'ensemble des Maisons Communales de la Citoyenneté existantes ou futures, j'ai demandé aux services d'établir un document type comprenant un cahier des charges et une convention type prévoyant :

- la localisation de la Maison Communale de la Citoyenneté,
- la description des locaux mis à disposition de l'Association gestionnaire
- la définition des missions de l'Association pour l'exercice desquelles la mise à disposition est consentie
- le montant de la subvention octroyée par la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention type et le cahier des charges

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	37
Contre :	7
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)